

Arnaud MONTEBOURG

*Saône-et-Loire (6^{ème} circonscription)
Socialiste, radical, citoyen et divers gauche*

Adhère au groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche [J.O. du 26 septembre 2008]

NOMINATIONS

Membre de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République [J.O. du 1^{er} octobre 2008]

Membre de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire [J.O. du 1^{er} juillet 2009]

INTERVENTIONS EN SÉANCE PUBLIQUE

DÉBATS

Projet de loi organique n° 1314 relatif à l'application des articles 34-I, 39 et 44 de la Constitution

PREMIÈRE LECTURE

Avant la discussion des articles [13 janvier 2009] (p. 271, 295) ; [14 janvier 2009] (p. 338, 365)

Son intervention (p. 310)

Son rappel au règlement [13 janvier 2009] (p. 298)

Son rappel au règlement [13 janvier 2009] (p. 301)

Son rappel au règlement [14 janvier 2009] (p. 353)

Discussion des articles [14 janvier 2009] (p. 358, 365) ; [15 janvier 2009] (p. 391, 421, 453) ; [16 janvier 2009] (p. 485, 511, 539) ; [17 janvier 2009] (p. 573, 591) ; [19 janvier 2009] (p. 623) ; [21 janvier 2009] (p. 740) ; [27 janvier 2009] (p. 805)

Avant l'article 1er

Son amendement n° 54 rectifié (p. 367) : rejeté au SCRUTIN PUBLIC

Son amendement n° 868 (p. 379) : rejeté

Son amendement n° 890 (p. 385) : rejeté au SCRUTIN PUBLIC

Son rappel au règlement [15 janvier 2009] (p. 402)

Article 1er

Son intervention (p. 406)

Article 2

Son intervention (p. 426)

Intervient sur les sous-ads identiques n°s 3888 à 3909 à l'adt n° 2 de la commission (p. 431)

Son rappel au règlement [15 janvier 2009] (p. 438)

Intervient sur les sous-ads identiques n°s 3910 à 3931 à l'adt n° 2 de la commission (p. 442)

Article 3

Son intervention (p. 455)

Intervient sur le sous-adt n° 4029 de M. Jean-Jacques Urvoas à l'adt n° 3 de la commission (p. 463)

Son sous-amendement n° 3979 à l'adt n° 3 de la commission (p. 469) : rejeté au SCRUTIN PUBLIC

Son sous-amendement n° 4034 à l'adt n° 3 de la commission (p. 471) : rejeté au SCRUTIN PUBLIC

Son sous-amendement n° 4001 à l'adt n° 3 de la commission (p. 472) : rejeté au SCRUTIN PUBLIC

Article 4

Son rappel au règlement [16 janvier 2009] (p. 492)

Son amendement n° 208 (p. 493) : rejeté au SCRUTIN PUBLIC

Son amendement n° 230 (p. 500) : rejeté au SCRUTIN PUBLIC

Article 5

Intervient sur les sous-ads identiques n°s 4265 à 4287 à l'adt n° 8 rectifié de la commission (p. 524)

Son sous-amendement n° 4289 à l'adt n° 8 rectifié de la commission (p. 527) : rejeté au SCRUTIN PUBLIC

Son rappel au règlement [16 janvier 2009] (p. 533)

Son amendement n° 1669 (p. 546) : adopté après rectification

Avant l'article 6

Intervient sur l'adt n° 3706 de M. Jean-Jacques Urvoas (p. 550)

Article 7

Son amendement n° 3124 (p. 561) : devenu sans objet

Après l'article 7

Son amendement n° 3532 (p. 602) : rejeté au SCRUTIN PUBLIC

Son amendement n° 3510 rectifié (p. 626) : vote réservé, rejeté au scrutin public

Son rappel au règlement [19 janvier 2009] (p. 637)